



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DOSSIER
DE PRESSE**

Inauguration DE LA BRETELLE DE LA GINESTE

VENDREDI 22 DÉCEMBRE

SOMMAIRE

Éditos

L'aménagement de la RN88 en Aveyron

Présentation de la bretelle de la Gineste

Le financement de l'opération

Les mesures environnementales

Le chantier

ÉDITOS



« Je salue la mise en service de la bretelle de la Gineste à Rodez. Cette opération participe à l'amélioration des conditions de circulation au sein de l'agglomération de Rodez. Elle permettra de réduire la congestion routière en délestant une partie du trafic du giratoire de Saint-Félix pour accéder à la RN88. Sa réalisation a été possible grâce à la mobilisation du plan de relance de l'État qui a cofinancé l'opération au côté du conseil départemental de l'Aveyron et de Rodez Agglomération. »

Pierre-André Durand,
préfet de la région Occitanie,
préfet de la Haute-Garonne



« En tant que Président de Rodez agglomération, je suis ravi de voir se concrétiser ce shunt de la Gineste dans le cadre de l'aménagement de la RN 88. C'est une étape cruciale qui renforce notre réseau routier et améliore les échanges au cœur de notre agglomération. La collaboration entre l'État, le Département et Rodez agglomération a été déterminante, démontrant notre engagement commun pour la qualité de vie de nos citoyens. La mise en service du shunt de la Gineste contribuera très rapidement à la fluidité du trafic et à la sécurité routière. Je reste attentif aux retours des citoyens automobilistes et des habitants

du secteur auxquels nous devons un cadre de vie préservé. »

Christian Teyssède,
président de Rodez agglomération



« Aujourd'hui, nous célébrons une étape importante pour l'avenir de notre département. L'inauguration du Shunt de la Gineste marque un jalon significatif dans notre engagement pour l'aménagement de la RN88 et la traversée de Rodez. La création de la bretelle de la Gineste est un premier pas vers une rocade plus fluide. Cette réalisation concrète s'inscrit dans une volonté d'aménagement plus vaste, au service des Ruthénois et de tous les Aveyronnais. Le Département de l'Aveyron se tient aux côtés de Rodez Agglomération, de l'État et de la Région Occitanie, en participant à la réalisation de cette opération qui permettra de désengorger la traversée de Rodez et facilitera les déplacements sur le territoire.

Les 10 kms de la Rocade de Rodez sont un maillon essentiel dans notre volonté d'aménager la RN88 à 2x2 voies depuis l'échangeur du Lachet jusqu'à l'A75. Nous sommes résolus à concrétiser cette ambition. A compter du 1^{er} janvier 2024, le Département se verra transférer la RN 88 et assurera ainsi son exploitation et son aménagement. Sans attendre ce transfert, les études ont été engagées pour définir le parti d'aménagement le plus adapté pour la rocade de Rodez. »

Arnaud Viala,
président du département de l'Aveyron



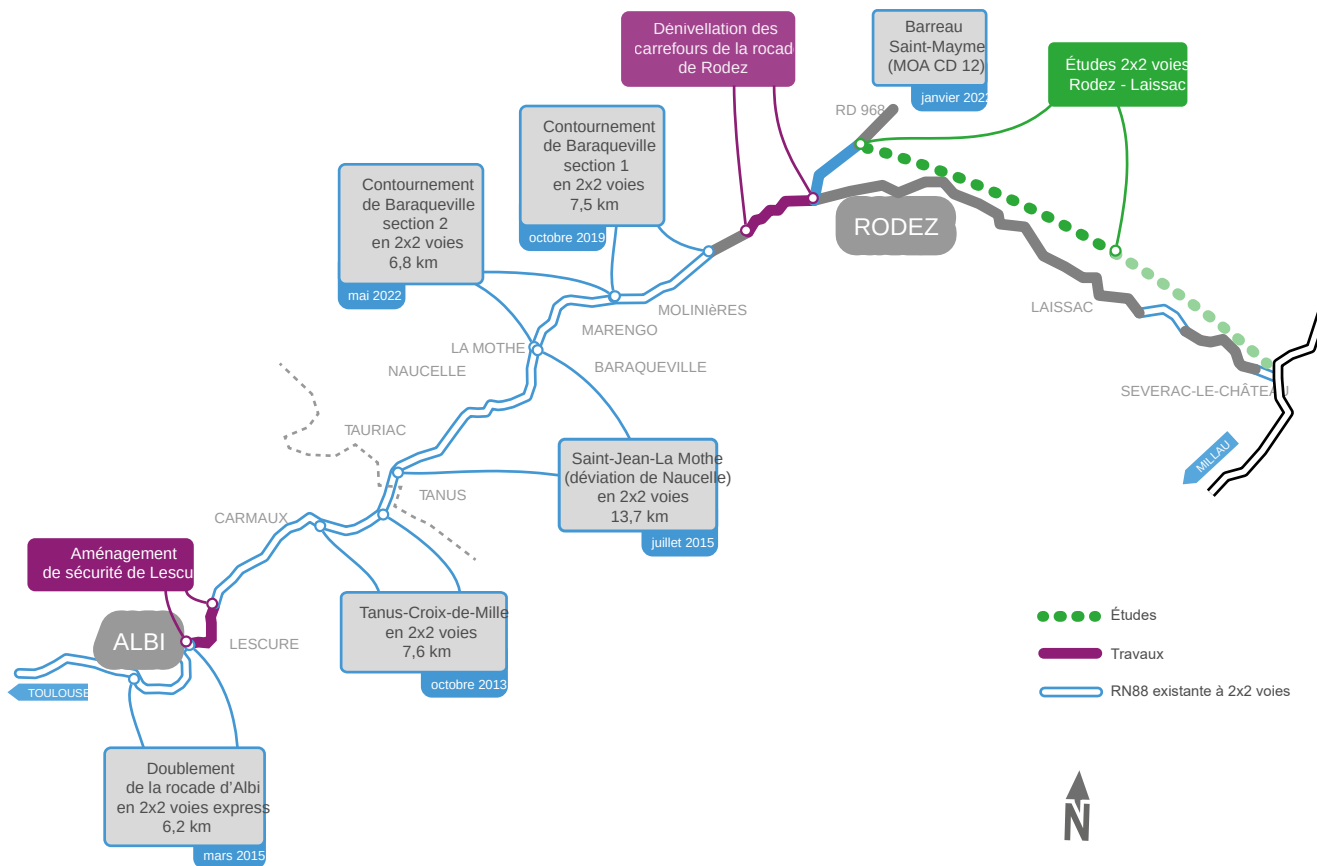
L'Aménagement de la RN88 en Aveyron

La route nationale 88 relie les métropoles de Toulouse et de Lyon en desservant les départements du Tarn, de l'Aveyron, de la Lozère, de la Haute-Loire, de la Loire et du Rhône.

Elle constitue un axe transversal majeur de desserte et de désenclavement du territoire :

- en assurant le désenclavement des départements de l'Aveyron, du Tarn et de la Lozère en facilitant les relations et mobilités entre les villes et territoires concernés ;

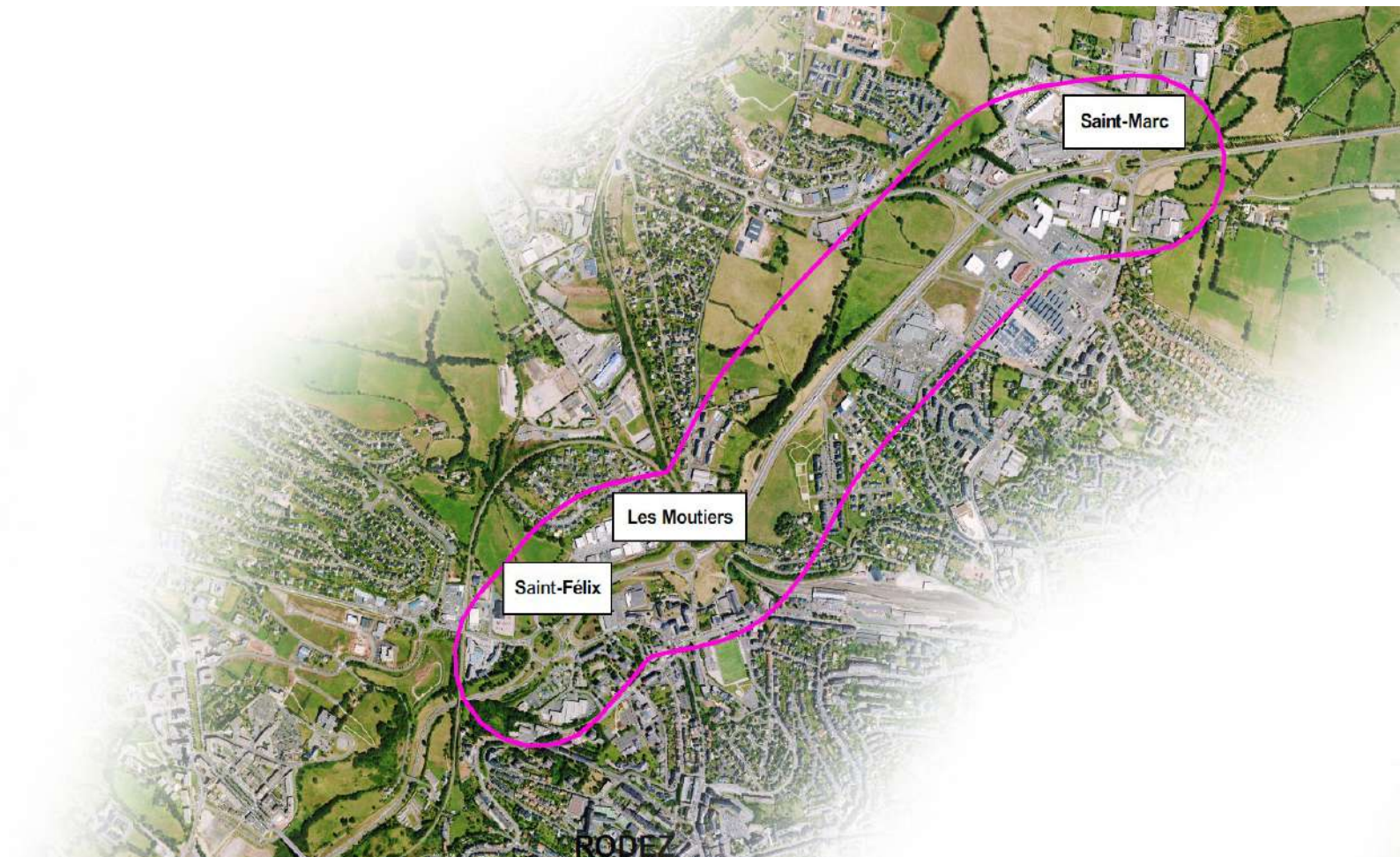
- en réalisant la connexion transversale du réseau autoroutier entre les grandes liaisons nord-sud que sont l'autoroute A20 à l'ouest et l'autoroute A75 à l'est, avec au-delà, une liaison vers la vallée du Rhône.



La modernisation de la RN 88 s'inscrit pleinement dans l'objectif d'accélération du désenclavement routier des villes moyennes et des territoires ruraux affiché dans la loi d'orientation des mobilités (LOM) de 2019. Elle s'inscrit dans la continuité des aménagements financés par l'État et les collectivités locales au travers du programme de modernisation des itinéraires (PDMI) 2009-2014 puis du contrat de plan État-Région (CPER) 2015-2022 qui ont permis de réaliser un aménagement à 2x2 voies entre les agglomérations d'Albi et Rodez, achevé par la mise en service en 2022 de la déviation complète de Baraqueville. Ces aménagements ont permis un gain de temps global de 30 minutes sur le parcours entre Albi et Rodez.

Toutes les opérations ont été réalisées sous la maîtrise d'ouvrage du préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Occitanie), à l'exception du barreau de Saint-Mayme (liaison Rodez-Causse Comtal) réalisé sous la maîtrise d'ouvrage du conseil départemental de l'Aveyron,

À l'été 2022 ont débuté les travaux d'aménagement des carrefours giratoires de Rodez et Onet-le-Château.



La bretelle

de la Gineste

L'opération globale d'aménagement des giratoires de Rodez consiste à déniveler trois carrefours giratoires disposés sur une section de la RN 88 de 2,5 kms de long en traversée de Rodez et d'Onet-le-Château (Saint-Félix, Les Moutiers et Saint-Marc) dans l'objectif :

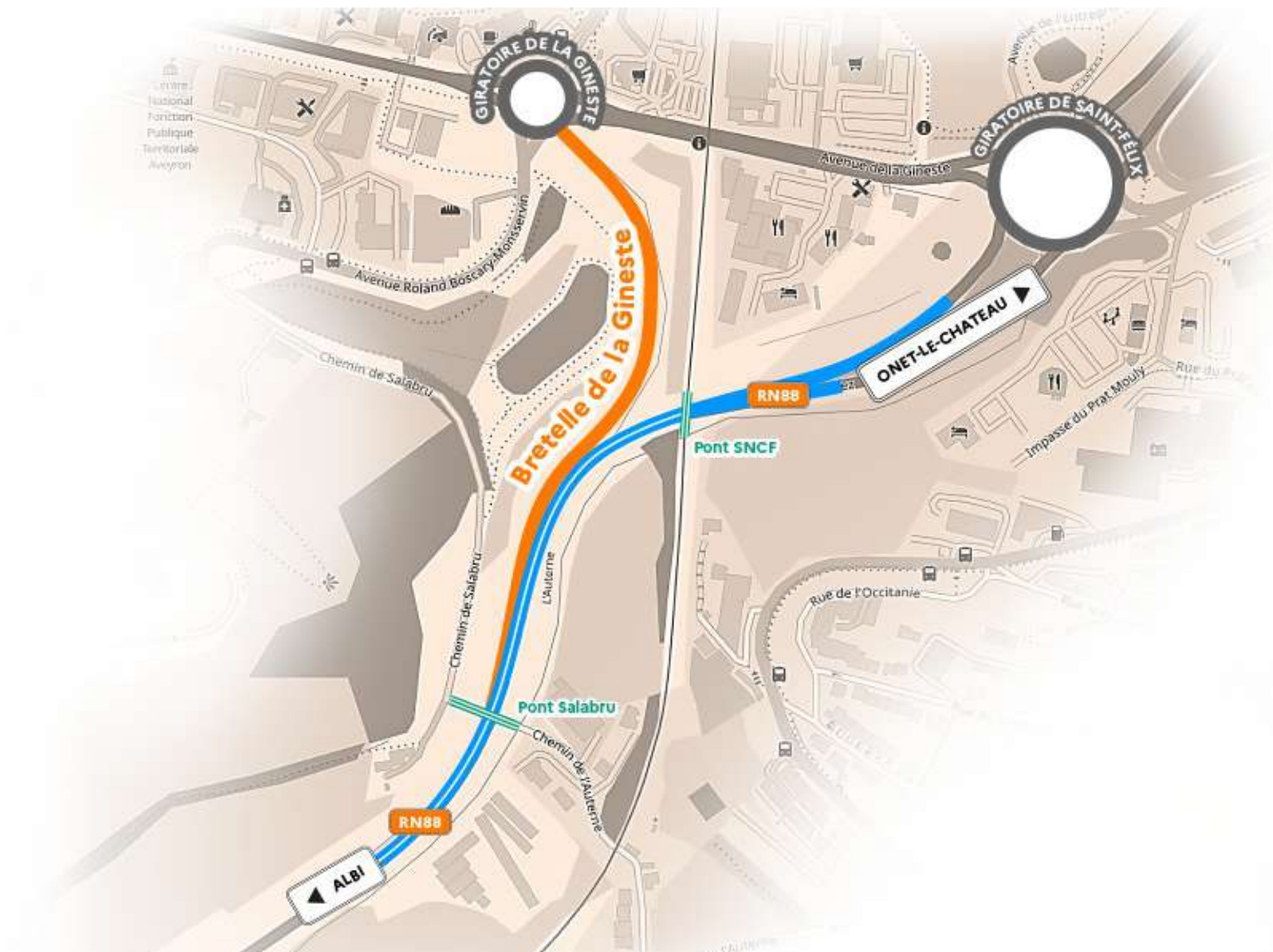
- d'améliorer les conditions de circulation sur la rocade en séparant flux de transit et trafic local et ainsi fluidifier le trafic de la RN 88 ;
- de garantir la fonctionnalité des voiries locales ;
- de contribuer au développement économique en facilitant la mise en œuvre des projets de développement urbain qui vont générer de nouveaux besoins de déplacements.

La création de la bretelle de la Gineste constitue la première phase de travaux du projet. Il s'agit d'une bretelle d'entrée reliant la RD 840 (avenue de la Gineste) à la RN 88 en direction d'Albi. Cette bretelle va permettre :

- de réduire la congestion en délestant une partie du trafic du giratoire de Saint-Félix ;
- de permettre par la suite un réaménagement du giratoire de Saint-Félix.

Cette réalisation devrait permettre d'alléger de 10 % le trafic sur le RD 840, sur le passage à niveau qui le traverse et sur le giratoire de Saint-Félix.

À compter du 1^{er} janvier 2024, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et Simplification (loi 3DS), la maîtrise d'ouvrage de l'opération d'aménagement des giratoires sera assurée par le conseil départemental, la section de la RN 88 entre l'échangeur du Lachet et l'A75 lui étant transférée.



L'engagement financier des partenaires

Le coût des travaux de la bretelle de la Gineste s'élève à 3,7 millions d'euros.

L'opération, inscrite au CPER 2015-2020, prolongé à 2022, a bénéficié d'une accélération au titre du plan de relance avec la mobilisation de 5 millions d'euros qui, outre les travaux, ont permis le financement des études d'aménagement des giratoires et des acquisitions foncières.

Trois acteurs se sont investis dans l'opération

État : 40 %

Rodez Agglomération : 40 %

Conseil départemental de l'Aveyron : 20 %



La mise en place

et le suivi des mesures environnementales

L'État a engagé une démarche « éviter, réduire, compenser » pour maîtriser l'impact du chantier sur l'environnement, avec notamment :

- Un dégagement des emprises effectué en limitant l'impact sur la biodiversité (en fonction des périodes et des secteurs) ;
- Un traitement de la totalité des eaux de la nouvelle voie et une reprise de l'assainissement de la voie existante ;
- Une préservation du lit de l'Auterne (travaux d'enrochement des berges de l'Auterne pour élargir la plate-forme routière compte tenu des gabarits des transports exceptionnels).



Le chantier

L'opération de réalisation de la bretelle de la Gineste est pilotée par l'État : sous l'autorité du préfet de région, la maîtrise d'ouvrage est assurée par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Occitanie et la maîtrise d'oeuvre par la Direction interdépartementale des routes du Sud-Ouest.

Les travaux ont débuté le 25 juillet 2022 et ont été décomposés en 6 phases, les phases 2 à 4 ayant nécessité des déviements provisoires de la RN88 :

- **phase 1** : travaux de terrassement de la bretelle de la Gineste et réalisation de la déviation provisoire. Cette phase a été prolongée au regard notamment du contexte de sécheresse de l'été 2022 pour s'achever en février 2023 ;
- **phase 2** : élargissement de la RN 88 côté Auterne (février à juin 2023) ;
- **phase 3** : travaux en terre plein central et côté talus (juin à début octobre 2023) ;
- **phase 4** : travaux du bief de confinement, démolition partielle du dévoiement de la RN (octobre/novembre 2023) ;
- **phase 5** : travaux de chaussée et équipements de la bretelle de la Gineste (octobre/novembre 2023) ;
- **phase 6** : mise en circulation de la bretelle de la Gineste (décembre 2023).

Le chantier a connu plusieurs aléas ayant entraîné un retard de 4 mois sur le calendrier prévisionnel :

- interruption de travaux générée par la sécheresse en juillet 2022
- substitution d'une grande canalisation neuve collectrice d'eau usée à une canalisation existante, à la demande de l'agglomération.

Outre l'enjeu du maintien de bonnes conditions de circulation pendant les travaux, le chantier présentait un défi technique important compte tenu de sa nature géotechnique et de la configuration géométrique atypique du site.

Quelques chiffres

- **16 mois de travaux**
- **1 300 heures au titre de la clause d'insertion sociale**
- **24 000 heures de travail**

CONTACTS PRESSE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION OCCITANIE

Delphine AMILHAU – 06 70 85 30 75

service-presse@occitanie.gouv.fr

DREAL

Claire PORTET – 06 70 41 05 75

claire.portet@developpement-durable.gouv.fr

RODEZ AGGLOMÉRATION

Valérie Campo - 06.31.64.38.50

valerie.campo@rodezagglo.fr

DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON

Nina Vinches

nina.vinches@aveyron.fr